rennes
VIVRE EN INTELLIGENCE

Portage de l'événement ***Rennes, ville et métropole*** ***Direction de la Culture*** ***Tel : 02.23.62.25.41*** ***Mail :*** ***projetjacquescartier@rennesmetropole.fr*** ***Instruction*** ***Ville de Rennes*** ***Direction de la Police Municipale et du Domaine Public*** ***Unité Occupation Temporaire du Domaine Public*** ***Tél : 02.23.62.18.76*** ***Mail : dpmdp-odp@ville-rennes.fr***	***Adresse postale*** ***Rennes, Ville et Métropole*** ***Madame la Maire et Présidente de Rennes, Ville et métropole*** ***Direction de la Culture*** ***CS 93111 4 av Henri Fréville, 35000 Rennes***

◇ *DEMANDE AUTORISATION MANIFESTATION PONCTUELLE* ◇

1 / MANIFESTATION - EVENEMENT

Libellé de l'événement : Portes ouvertes ! de l'ancienne prison Jacques-Cartier à l'occasion des Journées européennes du matrimoine et patrimoine
Dates : samedi 20 septembre 2025 09h-19h, dimanche 21 septembre 2025 09h-19h
Lieu : à proximité du 56 bd Jacques Cartier, 35000 Rennes

Organisateur de l'événement : Rennes, ville et métropole / direction de la Culture
Descriptif de l'événement : Chaque année, ces Portes ouvertes accueillent entre 8.000 et 12.000 personnes réparties sur les 2 jours. Pour améliorer les conditions d'accueil des visiteurs et les faire patienter dans la file d'attente, un emplacement d'ambulant alimentaire est proposé.
Spécificités techniques : L'emplacement envisagé se situe sur le boulevard Jacques-Cartier, à proximité du 56 bis. Il ne permet pas de raccordement électrique. Un point d'eau est accessible dans l'enceinte même de la prison.
La redevance journalière à prévoir est de 54,93€.

3/ PROPOSITION DE L'AMBULANT ALIMENTAIRE

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Tél : ..... Portable : .....
Courriel : .....

Produits proposés et tarification associée

……
……
……
……
……
……
……

Détail de l'autonomie technique

……
……
……
……
……
……
……

Équipement :

❑ Camion magasin ⟶ Emprise au sol : ……

❑ Remorque ⟶ Emprise au sol : ……

❑ Triporteur

3/ LISTE DES JUSTIFICATIFS D'ACTIVITE À JOINDRE À LA DEMANDE

Une autorisation d'occupation du domaine public, moyennant redevance (53,85€/jour), devra être délivrée, sur la base de la remise des documents suivants :

- Kbis de moins de 3 mois
- Assurance responsabilité civile professionnelle
- CERFA 13984*03 ou CERFA 13984*04
- Carte de commerçant ambulant (recto-verso)
- Assurance du véhicule professionnel
- Copie de la carte grise du véhicule professionnel

Demande à retourner à la direction de la Culture
Pour le 12 août 2025 dernier délai
Par mail : projetjacquescartier@rennesmetropole.fr

Date :
Signature :

"Protection des données personnelles :
Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD), vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données.
Pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de Rennes (Ville et Métropole) via le formulaire de contact "e-démarches" du site internet (http://metropole.rennes.fr) ou par voie postale à adresser à :
Selon le cas :
Madame la Présidente de Rennes Métropole - A l'attention du Délégué à la protection des données - 4 avenue Henri Fréville -CS93111 - 35031 Rennes Cedex
Ou :
Madame la Maire - A l'attention du Délégué à la protection des données - Hôtel de Ville – Place de la Mairie - CS 63126 - 35031 Rennes Cedex
Plus d'informations sur : https://www.cnil.fr